



Arrêté portant l'organisation de l'examen du diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale –
session 2022

Le recteur de l'académie de Dijon,
par délégation de la rectrice de la région académique Bourgogne Franche-Comté,

- Vu** le Code de l'action sociale et des familles, notamment les articles D451-57-1 ;
- Vu** le Code de l'éducation, notamment son article D612-32-2 ;
- Vu** le décret n°2018-733 et n°2018-734 du 22 août 2018 modifié relatif aux formations et diplômes du travail social ;
- Vu** le décret du 8 janvier 2019 relatif au cadre des certifications professionnelles ;
- Vu** le décret n°2019-1200 du 20 novembre 2019 relatif à l'organisation des services déconcentrés des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.
- Vu** le décret n°2019-1554 et n°2019-1558 du 30 décembre 2019 relatif aux attributions des recteurs de région académique et des recteurs d'académie ;
- Vu** l'arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social de niveau II ;
- Vu** l'arrêté du 8 janvier 2019 fixant les critères associés aux niveaux de qualification du cadre national des certifications professionnelles ;
- Vu** l'arrêté du 31 juillet 2020 portant définition de mesures transitoires pour l'entrée dans des formations conduisant à un diplôme du travail social au grade de licence et modifiant l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'assistant de service social, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur spécialisé, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé et l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale ;
- Vu** l'arrêté du 31 juillet 2020 définissant les blocs de compétences du diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale et portant modification de l'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale ;
- Vu** l'arrêté du 9 août 2022 portant modifications des arrêtés du 22 août 2018 relatifs au diplôme d'État d'assistant de service social, au diplôme d'État d'éducateur spécialisé, au diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants, au diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé et au diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale ;
- Vu** l'arrêté d'ouverture des inscriptions du 12 octobre 2021 relatif au Diplôme d'État de conseiller en économie sociale et familiale ;
- Vu** l'arrêté de composition du jury du 19 septembre 2022 ;
- Vu** le procès-verbal de l'examen du diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale du 14 octobre 2022 établi par la présidente du jury.

ARRÊTE

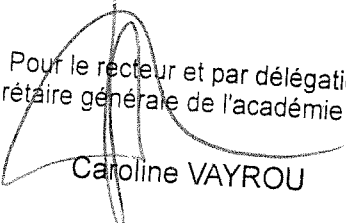
Article 1 : sont déclarés admis au diplôme d'Etat de conseiller en économie sociale et familiale, session 2022, les candidats dont les noms suivent :

ALLIOUX Ilona
BAGUE Paule
BAUMONT Héloïse
BIFFI-CARIOU Graziella
BOICHUT Rachel
BOLE FEYSOT Sarah
BOUILLON Lucie
CAGNIN Laura
CHARRUE Melinda
CHIARELLO Alison

CONRY Marion
CORNILLE Valérie
CRIBIER Estelle
CUSEY Manon
DA COSTA Camille
DA SILVA Lucie
DAVID Marie
DE VILLENAUT Aubine
DEBOWSKI Emeline
DOUCET Fanny
DUBRESSON Jeanne
ECARNOT Maëva
FAIVRE Chloé,
FICHOT Valentine
GRANDVAUX Marion
GRIS Mélody
GUENOT Marion
GUILLEMIN Elyo
GUILLERMIN Caroline
GUIMARAES Caroline
GUYARD Laurine
GUYOT Clémence
HELGOAT Laurie
HOLZER Margaux
HOUILLON Virginie
JURET Pauline
KROUK Habiba
LAUBERAT Justine
LEBLANC Lise-Marie
LECHENAULT July
LEMAITRE Marianne
MARAUX Charline
MARTIN Océlia
MONARD Emma
NEVES Emilie
PERRICHET-PECHINEZ Fanny
POCHERON-GONZALVES Soline
RENAUD Juliette
RONFLET Gwenn
SALAH Sonia
SALOMON Agathe
SOLLOVA Besarta
SOUMAILA Echati
TAOUIL Leila
VANDEVOORDE Océane
VELOSO Marion
WARTHER Manon

Article 2 : La secrétaire générale de l'académie de Dijon est chargée de l'application du présent arrêté.

Fait à Dijon, le 27 octobre 2022

Pour le recteur et par délégation,
la secrétaire générale de l'académie de Dijon,

Caroline VAYROU